



## DIRECTION ACHATS

### PROCES VERBAL DE LA VISITE DES LIEUX

#### **Objet : Appel d'offres n° 148/BKAM/2022 : Contrôle réglementaire et inspection des installations et équipements techniques de DAR AS-SIKKAH (3 lots)**

Comme prévu dans l'avis de l'appel d'offres cité en objet, Il est prévu une visite des lieux vivement recommandée , suivant le planning ci-après :

Site à visiter	Date de visite
DAR AS-SIKKAH	Le mercredi 16 novembre 2022

Les membres ayant pris part à la visite ainsi que les questions posées et les réponses apportées sont récapitulés ci-après :

<b>Sociétés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• LPEE</li> <li>• OCA GLOBAL</li> </ul>
<b>Représentant de la Banque</b>	Représentant de la DIL
<b>Questions / Réponses</b>	<p><b><u>*Contrôle réglementaire des appareils de levage et de manutention :</u></b></p> <p>Q : Quel sont les types d'appareils de levage et de manutention objet du contrôle réglementaire ?</p> <p>R : Transpalette élévateur, Cric hydraulique, Palan électrique à chaîne, Gerbeur électrique, Portique à deux palans manuel, Chariot élévateur, Grue giraf et Elingue (Prière de noter que la liste des équipements de manutention assujettis figure à l'annexe N° 1 du CPS).</p> <p><b><u>*Contrôle réglementaire des installations électriques :</u></b></p> <p>Q1 : Quel est le nombre d'armoires électriques assujetties ?</p> <p>R1 : La liste des armoires assujetties figure au niveau de l'annexe N°1 du CPS.</p> <p>Q2 : Est-ce que toutes les armoires électriques sont accessibles ?</p> <p>R2 : Oui, toutes les armoires électriques assujetties sont accessibles.</p> <p><b><u>*Contrôle réglementaire des appareils sous pression :</u></b></p> <p>Q : Est-ce que l'intervention sera réalisée en arrêt de l'équipement ?</p> <p>R : Oui, l'intervention de contrôle réglementaire sera réalisée pendant que l'équipement est à l'arrêt.</p>